

Comment évaluer le potentiel d'une œuvre audiovisuelle pour une activité pédagogique autour de la propagande djihadiste ?

Critères à prendre en considération :

- La qualité de la production : les défauts d'une œuvre audiovisuelle moyenne ou médiocre auront tendance à « déconcentrer » les récepteurs et à rompre la suspension volontaire de l'incrédulité.
- La présence, si ce n'est d'un personnage transitionnel, au moins d'un personnage dans lequel le récepteur peut émotionnellement ou culturellement se projeter. (Attention à ce que les chercheurs en *entertainment-education* appellent le *Archie Bunker effect*, c'est-à-dire la propension d'une partie du public à s'identifier aux personnages négatifs.)
- La manière dont le message est agencé : les dialogues ou le montage doivent exprimer d'une manière ou d'une autre les motivations des islamistes radicaux présentés ou présenter des situations de débat entre deux visions idéologiquement marquées.
- La subtilité du propos : l'œuvre audiovisuelle n'est monolithique ni dans son positionnement ni dans son discours ni dans son traitement du problème. Elle propose des points de vue variés (critère important pour notamment éviter le sentiment de propagande un peu lourde).

Cette fiche a été rédigée à partir des deux ouvrages de référence sur l'*entertainment-education* : *Entertainment-Education. A Communication Strategy for Social Change* d'Arvind Singhal et Everett M. Rogers (1999, Lawrence Erlbaum Associates Publishers) et *Entertainment-Education and Social Change. History, Research and Practice* dirigé par Arvind Singhal, Michael J. Cody, Everett M. Rogers et Miguel Sabido (2004, Lawrence Erlbaum Associates Publishers).

L'islamisme radical au cinéma et à la télévision : tableau synoptique

Titre	Genre/Date	Synopsis	Intérêt pédagogique	Commentaires
<i>L'Assaut</i>	Film français (action) / 2011	Inspiré de faits réels (prise d'otages, par le GIA, du vol Air France 8969 en décembre 1994). Le film se concentre sur le moment de la prise d'otages.	Inexistant (peu d'explications sur les motivations/l'aspect idéologique).	Film d'action tout à fait classique.
<i>Les Chevaux de Dieu</i>	Film marocain (drame) / 2012	Inspiré de faits réels (attentats du 16 mai 2003 à Casablanca). Le film retrace le destin des terroristes, de leur enfance à leur suicide (sur environ 10 ans).	Moyen : le film montrant le parcours des djihadistes, de la petite délinquance à l'islamisme radical, seule la seconde moitié du film est intéressante. Les scènes de prêche ou d'endoctrinement n'ont souvent pas de plus-value par rapport à d'autres œuvres citées ici.	Le doublage français est d'une qualité extrêmement médiocre (utiliser la version en arabe avec sous-titrage français). ! L'homosexualité d'un des djihadistes peut porter à controverse inutilement.
<i>Les Cowboys</i>	Film français (drame ; road-movie) / 2015	1994. Kelly, une adolescente, disparaît du jour au lendemain. Découvrant des documents de propagande djihadiste dans sa chambre, son père part à sa recherche à travers le monde et entraîne son fils dans sa quête.	Faible : peu ou pas d'extraits isolables ; pas de motivations données au départ de la jeune fille. Mais, dans le cadre d'un travail plus large, réflexion à mener sur l'opposition entre deux mondialisations, l'une rejetée (culture américaine) et l'autre embrassée (islamisme transnational) par Kelly.	La manière dont vivent les parents de Kelly (ils participent à des rassemblements de danse et musique <i>country</i>) peut rebuter certains étudiants qui, se focalisant sur ce point, pourraient se dissocier du propos du film et ne pas réussir à adopter, le temps du film, leur point de vue. Ce film est le seul à parler du phénomène relativement nouveau des jeunes filles occidentales s'engageant dans le djihad.
<i>La Désintégration</i>	Film français (drame) / 2012	Dans une « cité » de Lille, un recruteur parvient à « dés-intégrer » de la société française des jeunes en difficulté et les fait basculer dans l'islamisme radical.	Fort : la narration entrelace les parcours des jeunes gens (échec familial, chômage, etc.) et l'utilisation de ces événements dans les scènes d'embrigadement du recruteur, très	Quelques scènes présentent des problèmes de jeu d'acteur (notamment avec la mère et le grand frère).

<i>Made in France</i>	Film français (drame) / 2016	Un journaliste français utilise sa culture musulmane pour infiltrer une cellule djihadiste de la région parisienne.	<p>bien construites rhétoriquement (bon support d'analyse pour les étudiants ; environ une dizaine de séances d'embrigadement).</p> <p>Fort : quelques séquences d'embrigadement sont isolables ; d'autres montrent, plus clairement que dans <i>La Dévotion</i>, le conflit entre deux visions de l'islam (grâce au personnage du journaliste qui fait le lien avec nous).</p>	<p>Ce film représente différents parcours (au contraire de <i>La Dévotion</i> qui reste dans le monde des « cités ») : jeunes en difficultés scolaires et sociales, mais aussi un catholique converti issu d'une famille bourgeoise.</p>
<i>Timbuktu</i>	Film franco-mauritanien (drame) / 2014	Des djihadistes imposent la charia à Tombouctou.	<p>Faible : le propos, bien que le réalisateur s'en défende, est assez monolithique. Dénonciation de la charia et de la « faiblesse » de certains djihadistes, mais pas de réel propos sur leurs motivations ou leur interprétation de l'islam (à part une séquence de débat avec l'imam au début du film).</p>	<p>T'ès esthétisant, tendance orientaliste, ce qui peut nuire au propos et à la portée pédagogique, de même qu'à l'adhésion minimale nécessaire au récit pour certains récepteurs..</p>
<i>Homeland</i>	Série télévisée américaine (espionnage) / 2011+	La série commence quand rentre aux États-Unis Nicholas Brody, un soldat américain libéré après avoir été retenu prisonnier pendant huit ans par Al-Qaïda. Carrie Mathison, agent de la CIA souffrant de troubles bipolaires, est persuadée que Brody n'est pas un héros de la nation, mais qu'il a été « retourné » par ses ravisseurs et qu'il projette un attentat sur le sol américain. Mais personne ne la croit.	<p>Faible, malgré sa grande reconnaissance médiatique et sa qualité en tant que série. La manière dont la narration est menée laisse peu de place à l'explication idéologique/religieuse.</p>	<p>! La série a été controversée pour sa vision « impérialiste » et raciste. Des artistes embauchés par la production pour améliorer les décors de la saison 5 ont ainsi tagué des slogans (en arabe) contre la série sur les murs des décors reconstitués pour le tournage.</p>
<i>Le Bureau des Légendes</i> (saison 2)	Série télévisée française (espionnage) / 2016	La série suit le travail de plusieurs agents de la DGSE qui travaillent au Bureau des Légendes, service chargé des clandestins. Un des fils narratifs de la saison 2 est centrée autour de	<p>Faible : la trame narrative concernant l'islamisme radical n'est qu'une partie de l'histoire racontée dans cette seconde saison. Le point de vue adopté est uniquement celui de la</p>	<p>Cette série est la seule à proposer ce qui rapproche le plus des vidéos de propagande terroriste puisque les personnages apprennent l'existence du bourreau français lors du</p>

<i>Sleeper Cell</i>	Série télévisée américaine (thriller) / 2005-2006	l'opération visant à identifier, puis neutraliser, un Français devenu un bourreau pour Daesh.	DGSE, ce qui oriente la narration vers quelque chose relevant davantage de l'action que de la réflexion psychologique.	visionnage de telles vidéos. La production a donc reconstitué des segments fictifs de vidéos de propagande djihadiste, qui sont moins violentes visuellement que les vraies.
	Un agent du FBI, musulman soufi, infiltre une cellule djihadiste prévoyant des attentats à Los Angeles (saison 1). Il infiltre une seconde cellule reformée après l'échec de la tentative à Los Angeles (saison 2).	Moyen : des scènes isolables de débat sur le sens de l'islam entre le chef de la cellule terroriste et l'agent infiltré peuvent être de bons supports pédagogiques. Le personnage de l'agent du FBI infiltré est un bon relais/support de projection pour le spectateur.		Même si le fait d'utiliser une série télévisée américaine par rapport à un film de cinéma français peut paraître séduisant pour capter certains types d'étudiants, le ratio entre la durée totale du programme et les scènes pertinentes n'est pas en faveur à mon sens de l'utilisation de cette série. ! L'homosexualité d'un des djihadistes peut porter à controverse inutilement.

La théorie rhétorique de Chaïm Perelman

« Les discours épидictiques ont pour but d'accroître l'intensité d'adhésion aux valeurs communes de l'auditoire et de l'orateur [...]. Dans l'épidictique, la communion autour des valeurs est une fin que l'on poursuit, indépendamment des circonstances précises dans lesquelles cette communion sera mise à l'épreuve. » (Chaïm Perelman & Lucie Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation. La Nouvelle Rhétorique*, 1970 [1^e éd. 1958], Éditions de l'Université de Bruxelles, §12, p. 69)

« Perelman propose [...] un classement intéressant des différents types d'arguments. Il distingue :

- Les arguments *quasi-logiques* : qui mettent en œuvre des relations de contradiction, d'identité, de définition, d'inclusion, ou qui invoquent des mesures.
[...]
- Les arguments *fondés sur la structure du réel* : qui reposent sur des relations de succession, de causalité ou de coexistence. Se retrouvent ici les différents modes de la *déduction*.
- Les arguments *qui fondent la structure du réel* : qui recouvrent les arguments par l'*exemple*, l'*illustration* (c'est-à-dire le cas particulier servant à illustrer, donc à renforcer dans l'esprit de l'auditoire une règle donnée) ou le *modèle* (le cas particulier présenté comme un modèle à imiter) : cette classe d'arguments rejoint le raisonnement par *induction*. » (Christelle Reggiani, *Initiation à la rhétorique*, 2001, Hachette, coll. « Ancrages », p. 83-84)

« Les schèmes que nous chercherons à dégager — et que l'on peut aussi considérer comme des lieux de l'argumentation, parce que seul l'accord sur leur valeur peut justifier leur application à des cas particuliers — se caractérisent par des procédés de *liaison* et de *dissociation*.

Nous entendons par procédé de liaison des schèmes qui rapprochent des éléments distincts et permettent d'établir entre ces derniers une solidarité visant soit à les structurer, soit à les valoriser positivement ou négativement l'un par l'autre. Nous entendons par procédés de dissociation des techniques de rupture ayant pour but de dissocier, de séparer, de désolidariser, des éléments considérés comme formant un tout ou du moins un ensemble solidaire au sein d'un même système de pensée : la dissociation aura pour effet de modifier pareil système en modifiant

certaines des notions qui en constituent les pièces maîtresses. C'est par là que ces procédés de dissociation sont caractéristiques de toute pensée philosophique originale. » (Chaïm Perelman & Lucie Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation. La Nouvelle Rhétorique*, §44, p. 255-56)

Textes réglementant la diffusion d'œuvres audiovisuelles en classe

L'intégralité du texte a été diffusée dans le *BOEN* du 4 février 2010, sous le titre « Accord sur l'utilisation des œuvres cinématographiques et audiovisuelles à des fins d'illustration des activités d'enseignement et de recherche » (disponible en ligne).

Extraits du texte :

« 1 - Nature des utilisations couvertes par les accords

1.1 Les utilisations les plus usuelles

1.1.1 Utilisation d'œuvres intégrales et d'extraits d'œuvres dans la classe

[...]

S'agissant du cinéma et de l'audiovisuel, est autorisée la représentation dans la classe, aux élèves ou aux étudiants, d'œuvres intégrales diffusées en mode hertzien, analogique ou numérique, par un service de communication audiovisuelle non payant. Dans les autres cas, seule l'utilisation d'extraits, dans les limites précisées par l'accord, est possible.

Les reproductions temporaires d'œuvres intégrales ou d'extraits d'œuvres exclusivement destinées à la représentation en classe sont couvertes par les accords. »

« 2 - Les conditions d'utilisation des œuvres utilisées à des fins d'illustration des activités d'enseignement et de recherche

2.1 Des conditions générales inchangées

Sont couvertes par les accords, dans les conditions qu'ils précisent, la représentation et la reproduction d'œuvres ou d'extraits d'œuvres à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche. Les accords supposent donc que l'œuvre utilisée soit l'objet d'une mise en perspective pédagogique.

L'auteur et le titre de l'œuvre, ainsi que, s'agissant d'un enregistrement musical, les artistes-interprètes et l'éditeur doivent être mentionnés lors de son utilisation, sauf si l'identification de l'auteur ou de l'œuvre constitue l'objet d'un exercice pédagogique.

Les utilisations visées par les accords ne doivent donner lieu, directement ou indirectement, à aucune exploitation commerciale.

Les œuvres utilisées doivent avoir été acquises régulièrement.

Les accords sont sans effet sur les conditions contractuelles auxquelles est soumise l'acquisition des œuvres qui sont spécifiquement réalisées pour les besoins du service public de l'enseignement et de la recherche.

Les accords n'autorisent pas la distribution aux élèves, étudiants, enseignants ou chercheurs de reproductions intégrales ou partielles d'œuvres protégées ni la constitution de bases de données d'œuvres et autres objets protégés, ou d'extraits d'œuvres et autres objets protégés.

2.2 La levée des restrictions tenant au support de l'œuvre audiovisuelle ou cinématographique

L'utilisation de supports édités du commerce (VHS pré-enregistrée du commerce, DVD vidéo, etc.) ou d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle diffusée sur un service payant (Canal+, Canalsatellite, TPS, service de vidéo à la demande) est désormais possible sur le fondement des accords, dès lors qu'elle se limite à des extraits, ci-après définis.

2.3 Le maintien de la définition des extraits

[...]

- pour les œuvres audiovisuelles ou cinématographiques : « extraits » s'entend de parties d'œuvres dont la longueur est limitée à six minutes, et ne pouvant en tout état de cause excéder le dixième de la durée totale de l'œuvre intégrale. En cas d'utilisation de plusieurs extraits d'une même œuvre audiovisuelle ou cinématographique, la durée totale de ces extraits ne peut excéder 15 % de la durée totale de l'œuvre.

Les utilisations conformes aux clauses de l'accord sont réputées autorisées sans que les établissements ou les personnels aient à effectuer de démarches particulières. Les autres utilisations d'œuvres protégées doivent s'inscrire soit dans le cadre des exceptions au droit d'auteur prévues au 3° de l'article L. 122-5 du code de la Propriété intellectuelle (courtes citations, analyses, revues de presse), soit faire l'objet d'une autorisation spécifique. »

Bibliographie

- Mohammad AL SUBAIE, « Le jihadisme comme barbarie nouvelle », *Cités* n°61, 2015/1, p. 39-48.
- Jean-Pierre FILIU, « Barbarie jihadiste et terreur médiatique », *Cités* n°61, 2015/1, p. 27-38.
- Gilles KEPPEL, « Les stratégies islamistes de légitimation de la violence », *Raisons politiques* n°9, 2003/1, p. 81-95.
- Farah KHOSROKHAVAR, « Les terreaux de la terreur », *Sciences Humaines* n° 277, 2016/1 (disponible en ligne).
- Mohamed Amer MEZIANE, « République et pseudojihad », *Multitudes* n°58, 2015/1, p. 9-14.
- Chaïm PERELMAN & Lucie OLBRECHTS-TYTECA, *Traité de l'argumentation. La Nouvelle Rhétorique*, 1970 [1^e éd. 1958], Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Chaïm PERELMAN, *L'Empire rhétorique*, 1977, Vrin.
- Christelle REGGIANI, *Initiation à la rhétorique*, 2001, Hachette, coll. « Ancrages ».
- Sciences Humaines* n°268 (2015/3), dossier « Pourquoi le djihad séduit de jeunes Français » (articles de Farahd KHOSROKHAVAR, d'Olivier ROY, de Laurent TESTOT et de Jean-François DORTIER).
- Arvind SINGHAL & Everett M. ROGERS, *Entertainment-Education. A Communication Strategy for Social Change*, 1999, Lawrence Erlbaum Associates Publishers.
- Arvind SINGHAL, Michael J. CODY, Everett M. ROGERS et Miguel SABIDO (dir.), *Entertainment-Education and Social Change. History, Research and Practice*, 2004, Lawrence Erlbaum Associates Publishers.
- Michael D. SLATER, « Entertainment-Education and the Persuasive Impact of Narratives » in Melanie C. GREEN, Jeffrey J. STRANGE & Timothy C. BROCK (dir.), *Narrative Impact. Social and Cognitive Foundations*, 2002, Lawrence Erlbaum Associates Publishers, p. 157-182.